



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1905

Groupe scolaire Laborde provisoire - 61 rue des Docks à Lyon 9e - Opération n° 09348002 -  
Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1,  
programme n° 00006

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1905 - GROUPE SCOLAIRE LABORDE PROVISOIRE - 61 RUE DES DOCKS A LYON 9E - OPERATION N° 09348002 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME N° 00006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe scolaire Laborde - Extension ».

Par délibération n° 2022/1811 du 7 juillet 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 « Aménagements groupes scolaires 2015-2020 », programme n° 00006.

La croissance démographique de Lyon 9<sup>ème</sup> - secteur de Vaise - nécessite l'aménagement de classes supplémentaires, notamment dans le quartier de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'Industrie. Le groupe scolaire Laborde, y situé, peut être agrandi de 2 classes maternelles et 2 classes élémentaires pour répondre à ce besoin.

Il est nécessaire de prévoir la création de l'école provisoire, de septembre 2022 à juillet 2024, pour :

- accueillir les nouveaux enfants dans l'attente de la création de ces nouvelles classes ;
- libérer de l'espace dans l'école Laborde afin de permettre la réalisation des travaux.

La parcelle AM 209 de 708 m<sup>2</sup>, située à l'angle des rues Mangini et Claudy, achetée début 2022, permet d'installer cette école provisoire.

La présente opération consiste à :

- construire 3 classes, une salle d'activités, des sanitaires et un bureau, en construction modulaire ;
- aménager une cour ;
- clôturer le terrain, y compris portail et portillon ;
- réaliser les terrassements, voirie réseaux divers, fondations, branchements (concessionnaires), plomberie, courant fort, courant faible (branchement TNI, informatique, baie de brassage) ;
- réaliser les débranchements.

Les études de maîtrise d'œuvre réalisées au stade d'avant-projet définitif (APD) estiment le coût global en investissement de l'opération à 350 000 €TTC (valeur avril 2022).

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00006.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1811 du 7 juillet 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 09348002 « Groupe scolaire Laborde provisoire » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00006.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 00006, AP n° 2015-1, opération n° 09348002, et imputée aux chapitres 20, 23, et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
  - 2022 : 320 000 €;
  - 2023 : 0 €;
  - 2024 : 30 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région, mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET